

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr. Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

Il faut imiter les grands ancêtres DE LA RÉVOLUTION qui punissaient sur l'heure les traîtres en les envoyant à l'échafaud

Il n'est âme qui vive en France et même à l'étranger qui ne connaisse aujourd'hui la triste affaire du *Bonnet Rouge*, ce journal infâme -- protégé du ministre Malvy -- vendu aux boches, dont l'administrateur Marion allait tous les trois mois en Suisse chercher le prix de la trahison, sous forme de chèque, que lui remettait un nommé Marx, de Manneheim, banquier et agent d'espionnage, pour faire la besogne infecte à laquelle se livrait tout ce monde de coquins que le peloton attend.

Et s'il y avait un nouveau Saint-Just parmi nos gouvernants, il y a longtemps qu'on n'entendrait plus parler de tous ces bandits, qui occupent trop de place dans les journaux, qui ont pu opérer leur criminelle besogne pendant plus de deux ans!

Pour expliquer la provenance de tout cet argent, Marion prétendait que c'était le règlement de compte d'une Société de bains de mer de San-Stefano -- genre Monaco -- aux environs de Constantinople, dans laquelle il avait des intérêts.

Malheureusement pour lui et sa bande, cette société était turco-boche malgré les quelques Français racolés pour faire partie du conseil d'administration ou comme avocat-conseil, ce qui les rendait passibles des tribunaux pour commerce avec l'ennemi.

A titre de renseignements, voici la composition du conseil d'administration que publiait un journal financier *l'Express-Bourse*, numéro du 30 août 1917 :

Président : M. Louis Dausset, conseiller municipal de Paris, bientôt démissionnaire et remplacé par M. Léopold Bellan, officier de la Légion d'honneur, conseiller municipal, lui aussi, de Paris.

Membres : Bernhard Flinsch, de Francfort-sur-le-Mein; Gustav Hurlimann, de Zurich; H. A. Marx, banquier, policier et chef de l'espionnage allemand à Mannheim; Midhat Chukry bey et Zia Balji, députés et agents allemands à Constantinople; Hans Vidmer, de Zurich; avocat-conseil : Léon Mougeot, sénateur, ancien ministre.

Il aurait été étonnant de ne pas trouver M. Léon Mougeot dans cette galère turco-boche quand on sait la place qu'il occupe dans toutes les sociétés louches où il voisine à côté de boches naturalisés, peut-être, mais à coup sûr agents des boches comme ce Tirplitz, de la Banca Commerciale et de la Société des Phosphates Tunisiens de Kalaâ-Djerda

Mais pour en revenir à Marion et à ses complices du *Bonnet Rouge*, l'argent du Marx de Mannheim provenait du service de l'espionnage allemand et il était distribué par tranches pour faire la besogne criminelle que tout le monde connaît depuis que Clémenceau honora à lui -- l'a signalée dans son

vallant journal *l'Homme Enchaîné* et à la tribune du Sénat.

L'inculpation relevée est celle non de « commerce » mais « d'intelligence » avec l'ennemi, passible de la peine de mort, c'est pourquoi Vigo dit Almeyreda a préféré devancer l'heure du châtimement qui attend ses complices.

Il serait à désirer que l'instruction de cette affaire fût menée plus rapidement et qu'elle prit fin bientôt pour faire cesser le verbiage des journaux parisiens et même de province qui encombrement véritablement trop leurs colonnes de toutes ces histoires des Marion, Duval, Landau, Bolo-pacha, Margulies et autres misérables au détriment des faits beaucoup plus intéressants qui se passent sur tous les fronts.

Si nous avions voix au chapitre dans les conseils de gouvernement, nous donnerions des ordres formels pour que toute publicité concernant toutes ces affaires de trahison soit rigoureusement interdite et que la justice suive plus vivement son cours puisque, malgré la guerre, il répugne d'employer les moyens radicaux et expéditifs de nos ancêtres de la révolution.

Pourtant, combien, hélas ! mériteraient le châtimement sur l'heure pour leur trahison envers la patrie!

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

Les boches se servent des Turcs mais... leur refusent de nouvelles avances de fonds.

Au mois de février 1914, Djavid-bey qui affichait alors des tendances francophiles, était à Paris pour contracter un emprunt de sept cent millions dont la Turquie avait le plus grand besoin pour payer ses dettes criardes, renforcer son armement et augmenter sa flotte de guerre des Goeben et des Breslau!

Il obtint d'autant plus facilement satisfaction que, pris d'un accès subit de démagogie intense, il promit de verser dans la caisse électorale du parti de Caillaux-de-sang -- style Hervé à la Guerre Sociale -- alors au pouvoir, une contribution de trois millions pour les frais des élections législatives qui devaient avoir lieu trois mois plus tard. Mais notre Turc matin et matin de juif ne devait donner cette somme qu'en échange de l'emprunt, qui fut accordé dans le moins de temps nécessaire.

Et la banque Périer de Paris s'offrit, pour le lancement qui lui fut donné, à condition de le partager entre tous les grands établissements financiers qui se disputaient l'aubaine.

Mais quelqu'un troubla la fête et par voie de question écrite, M. le député Jules Delhaye, que nous connaissons à Tunis après la mort tragique du marquis de Morès, demandait le 5 mars à M. le ministre des Finances :

1^o Quelle suite il comptait donner aux faits révelés par la lettre de l'ambassadeur de Turquie à Paris, écrite au ministre de l'Intérieur de

l'Empire ottoman, lettre photographiée, traduite et publiée par un journal hebdomadaire; 2^o si cette lettre qui provoquait le danger et l'abus d'un trust de journaux nombreux de Paris et de province employés par un distributeur de publicité à répandre des communications tendancieuses en faveur de l'emprunt ottoman, lui semblait compatible avec les garanties de sincérité dues à l'épargne et exigées par les lois; 3^o si le Gouvernement autorisait une émission entourée de telles manœuvres et s'il tolérât même que des négociations, dont le caractère venait d'être divulgué, seraient plus longtemps continuées.

Malgré l'embarras du gouvernement, qui guignait les trois millions, l'emprunt fut autorisé comme nous le disons plus haut et la banque Périer chargée du lancement. Comme il n'était pas de tout repos, elle en distribua des parts aux grands et moyens établissements financiers.

Passes, muscade, le tour était joué! Nos ennemis les Allemands sont moins « poires » que nous si nous en croyons une dépêche, de source autorisée, adressée à la Tribune de Genève.

Notre Djavid-bey -- toujours lui -- et toujours ministre des Finances turques, comme devant, se trouvait, il y a quelques jours à Berlin pour y contracter un nouvel emprunt ottoman de huit cents millions de marks.

Il aurait subi un échec complet, le gouvernement allemand ne prenant plus au tragique le chantage périodique des hommes d'Etat jeunes-turcs.

Si nous n'étions en guerre avec la Turquie, Djavid-bey serait bien capable de s'adresser aux amis de Paris qu'il a si généreusement obligés, qui sait même s'il ne s'est pas rendu exprès en Suisse pour chercher à placer son emprunt chez les alliés en essayant de leur faire avaler la pilule d'une rupture avec les Allemands et d'une paix séparée!

LE SEMAINIER.

NOS ECHOS

Guynemer

On peut dire que l'annonce de la disparition du héros de l'air a produit dans toute la France, aux colonies et pays de protectorat une émotion considérable.

La jeunesse, la bravoure et les cinquante victoires de Guynemer le rendaient populaire à l'égal de nos plus illustres généraux, le maréchal Joffre excepté.

Aussi, est-ce avec angoisse et déchirement de cœur qu'on attendait des nouvelles rassurantes. On voudrait le voir vivant même aux mains des boches.

Faut-il encore conserver cet espoir que rien n'est venu promettre? Hélas! Non! puisque la dépouille de Guynemer repose -- provisoirement -- dans un cimetière de Belgique!

M. Blanc

La maladie qui a obligé l'honorable Secrétaire général du Gouvernement tunisien était plus grave qu'on le croyait. Néanmoins, nous espérons que des soins énergiques et le séjour de France auront raison du mal qui l'a obligé de quitter la Tunisie à la veille de la Conférence Consultative.

Nous faisons des vœux pour son prompt et complet rétablissement.

Au Maroc

Il paraîtrait qu'à l'occasion de la foire de Rabat, un congrès de la presse coloniale (?) se serait tenu dans cette ville, congrès auquel participaient des confrères de la presse coloniale de Paris (?) et d'Algérie.

Il faut croire que la presse de Tunisie est de trop peu d'importance puisqu'elle n'a pas été conviée, du moins nous le supposons puisqu'aucun journal ne parle de ce congrès ni n'annonce l'envoi d'un délégué; en tout cas, pour notre compte, nous n'avons rien reçu comme pour tous les congrès antérieurs.

Les trains de banlieue du B.-G.

L'horaire des trains de la banlieue d'Hammam-Lif est, à peu de chose près, ce qu'il était avant le service d'été.

Il donnerait toute satisfaction si :

1^o le train direct de Gabès-Sfax-Sousse-Tunis était retardé de 40 m sur tout son parcours de Gabès à Tunis;

2^o le train n° 14-22 de Nabeul-Birbou Rekba-Tunis n'avait tous les jours, sans en excepter un seul, de 40 à 60' de retard.

Qu'un train ait parfois du retard, passe, mais que ce retard se produise tous les jours, cela n'est plus tolérable malgré la guerre et la bonne volonté du public.

Pourquoi, dira-t-on, ces retards journaliers? Parce que le service est assuré par des locomotives du type 400 avec charge entière malgré la mauvaise qualité du combustible employé. Qu'on change le type des locomotives ou qu'on diminue la charge et aussi qu'on ne perde pas un temps infini en manœuvres et l'on verra que le train arrivera à l'heure, au grand contentement du public que ces retards consécutifs énervent sinon exaspèrent.

L'heure boche

Nous sommes revenus à l'heure d'avant l'été, ce n'est pas malheureux, tout comme nos ennemis de l'Europe Centrale.

Il sera dit que nous aurons toujours quelque chose de commun puisque nous réglons nos horloges sur les leurs.

Comme eux, nous étions cet été en avance d'une heure sur l'heure de Paris, comme eux, cet hiver nous restons toujours en avance d'une heure alors qu'il serait si simple et si sage d'adopter une bonne fois pour toutes, été comme hiver, l'heure de notre propre méridien sans s'occuper des fuseaux horaires. Ce serait la logique même, aussi nous nous proposons d'adresser une pétition à la Chambre des députés pour qu'il en soit ainsi.

Pourquoi la vie est chère

Parce qu'il y a beaucoup trop d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, parce que toute cette clique de malfaiteurs entend profiter de la guerre pour s'enrichir.

Pour les produits exotiques, il y a aussi les compagnies de navigation qui veulent se mettre à l'unisson, ainsi par exemple la Cie des Messageries Maritimes a élevé de 200 à 1.000 francs la tonne, le transport du riz d'Indochine qui revient à Saïgon une trentaine de francs les 1.000 kilos; il en est de même du café de la Réunion ou d'autres produits d'Extrême-Orient; cependant le charbon qu'elle trouve sur sa route ne lui coûte pas plus d'une soixantaine de francs de plus par tonne, alors pourquoi cette augmentation abusive de huit cents francs.

Il y a un sous-Secrétariat d'Etat à la Marine qui n'a peut-être pas le temps de s'occuper de ces détails qui rendent la vie si dure au pauvre monde.

A propos d'un nouveau journal

On a annoncé qu'un nouveau quotidien du matin était sur le point de paraître malgré la crise du papier qui se fait si durement sentir ici plus qu'en France.

Si le gouvernement autorise l'apparition de ce nouveau quotidien, car depuis la guerre, tout nouveau journal est soumis à l'autorisation préalable du général commandant la division puisque nous vivons toujours sous le régime de l'état de siège, ce qu'on paraît avoir oublié, nous espérons que le nouveau journal ne sera ni une copie du *Torchon* ni une édition du *Pays* défaitiste, seul journal dont la circulation est permise à l'Allemagne par les pays scandinaves.

Dans les journaux on déclare que le *Torchon* faisait deux tirages, dont un destiné aux troupes du front où figuraient les articles pernicieux censurés.

Si la mort de Vigo-Almeyreda a éteint comme de juste l'action judiciaire pour lui, il reste le gérant-responsable et surtout l'imprimeur qui, actuellement, encourt des pénalités sévères s'il laisse subsister des articles censurés.

Pourquoi ne sont-ils pas mis en cause sinon pour crime d'intelligence avec l'ennemi, mais pour avoir favorisé la besogne criminelle à laquelle se livrait la bande de traîtres qui composaient la rédaction de ce journal vendu aux ennemis de la France et que M. Malvy subventionnait pourtant de huit mille francs par mois, c'est-à-dire quatre-vingt-seize mille francs par an volés aux contribuables pour la jolie besogne de ces misérables!

Si nous étions à une autre époque, il pourrait en cuire sérieusement à M. Malvy, mais patience, tout se paie en ce bas monde, qui sait ce qui l'attend?

A « l'Officiel Tunisien »

L'« Officiel » de ce jour publie le décret instituant une contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels et supplémentaires réalisés pendant la guerre.

Les hauts fourneaux de Bizerte au fond du lac-

—(o)—

C'ÉTAIT PRÉVU

L'Echo de Bizerte ne comprend pas sur quelles bases nous avons pu établir que les 48 kilomètres de voie ferrée de Nebeur à l'Ouenza coûtent 70 millions.

D'abord, il faut s'entendre : le prolongement de Nebeur au Djebel Ouenza aura-t-il 48 kilomètres comme il prétend ou 70 kilomètres au bas mot comme l'affirme et la carte du tracé et un ingénieur du B.-G.?

Dans le coût de la ligne, soit 70 millions, nous n'avons pas dit qu'il s'agissait seulement du prolongement de Nebeur au djebel Ouenza puisque nous parlons d'un tonnage de 2 à 300.000 tonnes à transporter.

Il est à supposer que ces 2 ou 300.000 tonnes ne s'arrêteraient pas à Nebeur puisque les hauts fourneaux -- si hauts fourneaux il y a jamais -- devraient être construits à Bizerte.

Nous envisageons le coût de la ligne dans son ensemble, depuis Mateur à son point terminus Djebel Ouenza et nous calculons la dépense déjà faite et celle à déboursier. Notre confrère devrait se renseigner un peu au service des chemins de fer à la Direction générale des Travaux publics qui lui donnerait le chiffre exact du kilomètre du tronçon achevé de Mateur à Nebeur avec les travaux complémentaires nécessités depuis l'ouverture par la nature du terrain, il verrait si son chiffre de 70.000 francs correspond à la réalité. Nulle ligne, à voie large, même sans travaux d'art n'est construite à moins de 300.000 fr. le kilomètre et le tracé que nous connaissons pour l'avoir parcouru en nécessité quelques-uns dont un pont assez important.

Vous seriez bien étonné, cher confrère, si nous vous apprenions que nous avons des intérêts miniers sur les parcours de Nebeur au djebel Ouenza qui sont inexploitablement aujourd'hui faute d'un chemin de fer pour les desservir.

La ligne prolongée de Nebeur au djebel Ouenza passerait à proximité et permettrait une exploitation impossible sans chemin de fer.

Cela vous en bouche un coin, probablement, cher confrère, c'est pourtant l'expression même de la vérité. Vous voyez donc que nous n'envisageons que l'intérêt du trésor, c'est-à-dire de la collectivité, quand nous demandons que le prolongement soit construit aux frais de la future société des Hauts fourneaux de Bizerte parce que nous comprenons qu'il nous serait impossible, à l'heure actuelle, de trouver l'argent pour cette construction et qu'il est rationnel qu'elle soit entreprise aux frais des intéressés.

Nous avons vu pendant les dix mois pénibles que nous avons passés à Paris, en 1911-12, lors du dernier emprunt de nos chemins de fer, tout le mal que s'est donné notre Résident général pour le faire aboutir et nous comprenons parfaitement que M. Alapetite n'ait aucune envie de renouveler l'épreuve.

Mais la fin de votre article laisse supposer que la question est entermée puisque les concours sur lesquels vous paraissez compter se dérobent prétextant, pour ne rien faire, que la question serait résolue, sans doute par la négative.

Alors n'en parlons plus et jetons une pelletée de terre sur vos espérances. Il n'en est pas moins vrai, nous le reconnaissons franchement, que ce ne sera pas de votre faute si Bizerte n'a pas les hauts fourneaux sur lesquels vous comptiez tant pour donner un peu plus de vie à la ville dont vous soutenez si vaillamment les intérêts.

Ceci dit, peut-être aurez-vous inté-

rét à apprendre que les travaux de la nouvelle voie large de Souk-Ahras à Tébesa marchent rapidement et sont très avancés.

On va établir une vaste et grande gare à l'Oued Keberit d'où partira l'embranchement particulier de la Société de l'Ouenza. Jusqu'à l'achèvement de la transformation en voie large de la voie étroite de Tébesa à l'Oued Keberit, les transbordements s'opéreront dans cette dernière gare. Ce sera un avantage considérable pour la Société des phosphates du Kouif qui pourra obtenir, avec le matériel existant un nombre plus important de trains et partant augmenter considérablement sa production, le restant de la ligne étant réduit de moitié et effectué en plaine.

Là où il fallait 12 heures pour arriver à Souk-Ahras par suite du parcours défectueux de l'Oued Kéberit à Souk-Ahras immobilisant un nombreux matériel, il en faudra la moitié en transportant charge pleine de bout en bout alors qu'il fallait immobiliser des wagons en route, ce qui permettra de doubler les transports. Comme la capacité annuelle de la voie étroite était, avec le matériel existant pour les phosphates seulement, de 500.000 tonnes environ, c'est donc un million de tonnes que cette société va pouvoir transporter et qui iront grossir le tonnage du port de Bône qui, du quatrième rang, passera avant qu'il soit longtemps avec le minerai de l'Ouenza, au deuxième sinon au premier.

Le rêve de Jérôme Bertagna sera ainsi réalisé, mais la mort n'aura pas voulu lui laisser la joie de le voir, pas plus qu'à son frère Dominique.

ECHOS (Suite)

Les ennemis en Tunisie

Au sujet du vol commis dans un grand hôtel de la ville par une domestique allemande, on a été étonné d'apprendre qu'il y avait des sujets ennemis à Tunis libres par conséquent de circuler comme bon leur semble en ville et à la campagne.

Ce qui nous étonne, c'est l'étonnement qui s'est manifesté quand on sait le nombre de faux Suisses plus dangereux — qui résident en Tunisie — entendons par là ces Suisses naturalisés à la mode de Delbruck qui, leur carte de naturalisation helvétique en poche, s'empresment de quitter un pays pourtant si beau pour aller opérer ici et là pour le compte de leur kaiser.

Et puis, il y a aussi les sujettes de Guillaume devenues françaises par le mariage, mais qui ont conservé toute leur affection à leur pays d'origine.

Et nous en connaissons au moins deux, une dont le mari en sursis d'appel occupe un emploi où il ne devrait certainement pas être en ce moment d'espionnage à outrance.

Si l'honorable M. Daver savait ce que nous savons !

En permission
Le capitaine aviateur Gabriel Battini, gendre de notre confrère Ravelet, auquel nous souhaitons une sincère bienvenue et un agréable séjour à Saint-Germain.

Nominations
Par décrets du 25 septembre dernier : M. Piazza Henri, directeur des Contributions diverses, est nommé directeur de l'Enregistrement, du Timbre et de la Contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre ;

M. Spitz Aimé-Joseph, directeur-adjoint des contributions diverses, est nommé directeur des contributions diverses.

Toutes nos félicitations.

Il faut pendre les affameurs et envoyer au baigne les spéculateurs

Pendant que nous payons le gruyère dix francs le kilo, que nous payons est une façon de parler, car pour bon nombre, il y a beau temps que ce fromage comme tous les autres du reste, a disparu de la table familiale ; en Savoie, nos compatriotes sont outrés de le payer 4.50 et 5 francs le kilo alors qu'à Genève il ne vaut que 3.50, mais les Genevois gardent le leur pour eux et ne le laissent pas sortir.

L'autorité militaire réquisitionne le sien à... on ne le deviendrait pas si nous ne le disions tout de suite, à 2.45 le kilo ! nous disons bien deux francs quarante-cinq centimes le kilo.

Comment se fait-il qu'il y ait une majoration aussi forte entre la Savoie et la Tunisie ? Les criminels intermédiaires de Marseille et l'appât au gain de nos épiciers en sont les deux facteurs faute d'autorité pour mater l'appétit de ces odieux spéculateurs, qu'on les pendre pour avoir spéculé abominablement sur la misère des temps actuels.

La Nestlé est-elle boche ?

Nous le croyons fermement et voici pourquoi :

Depuis longtemps, plusieurs de nos confrères et nous demandons la nationalité exacte de la Société Nestlé qui inonde les journaux, même les plus patriotes, de ses réclames et le pays de ses produits sans pouvoir obtenir de réponse.

En France, en Angleterre et dans les pays alliés, elle se prétend anglo-suisse ; en Allemagne et chez ses alliés, elle se dit farouchement allemande ainsi qu'elle l'a déclaré dans une lettre rendue publique dans les journaux allemands en novembre 1914.

Et cette dernière affirmation nous paraît être la seule exacte et vraie puisque dans les journaux financiers suisses, il n'est question que de la Nestlé-Cham dont les actions sont cotées à la bourse de Zurich tandis qu'il n'existe aucune cote pour la Nestlé anglo-swiss. Alors si la Société est boche, pourquoi laisse-t-on pénétrer ses produits en France ? Ce qui revient à dire que le blocus des produits allemands est impossible, on ne peut pas l'avouer plus clairement.

Nous constatons au dernier moment que la Nestlé-Cham peut-être, à la suite de nos articles, a donné ordre aux journaux financiers suisses de supprimer le nom de Cham, elle ne figure plus que sous l'appellation de sa nationalité boche.

Nouvelles de partout

Ces bons Suédois !

Autrefois on les appelait les Français du Nord tellement ils s'attachaient à nous ressembler ; aujourd'hui, avec un roi de sentiments boches et une reine badoise, on ne peut plus en dire autant, car leur sympathie s'est muée en antipathie.

Oyez ce qu'en dit un confrère dans le Petit Marseillais :

« Quand j'ai traversé la Suède, au mois de février 1916, j'ai expérimenté, à mes dépens, le désir de brimade qui était devenu la règle des mœurs de l'administration suédoise envers les Français. Ni la croix de l'Etoile Polaire que le roi Oscar m'a donnée, ni la lettre courtoise dont m'avait pourvu le ministre de Suède à Pétersbourg, ne m'ont protégé contre de véritables grossièretés. Quelques jours avant, un attaché de l'ambassade américaine avait été traité avec une inconvenance encore plus vive. On avait ouvert ses bagages, et quand il avait fait remarquer qu'il n'était pas un Anglais, mais un neutre, un Américain, on lui avait répondu en propres termes :

— Anglais ou Américain, c'est toujours le même lard du même...

Quand les domestiques sont si insolents, c'est que les maîtres leur donnent le mauvais exemple ».

Une protestation de l'Association de la presse genevoise

Le comité de l'Association de la presse genevoise tient à protester publiquement contre les violences de langage auxquelles croit devoir recourir avec une absolue méconnaissance des mœurs journalistiques de notre pays, un quotidien récemment fondé à Genève par des publicistes étrangers, sur la personnalité desquels il se réserve de faire une enquête.

Il déclare réprover hautement de tels procédés de discussions qui, s'ils devaient se généraliser, seraient de nature à porter gravement atteinte à la dignité et au bon renom de la presse genevoise toute entière.

Il s'agit de l'Indépendance Helvétique, journal boche qui paraissait à Genève et qui vient d'être interdit par les autorités fédérales.

Les vêtements en bois

Un nouveau tissu destiné à la confection des habits, la « Xyoline », vient d'être inventé en Amérique. Le nom indique qu'il est fabriqué avec du bois ; c'est, en effet, de la fibre ligneuse que l'on peut filer et tisser ensuite. Cette étoffe se compose de 95 0/0 de cellulose et 5 0/0 de coton, ce qui lui donne des qualités appréciables. Elle ne se casse pas, ne se rétrécit ni ne s'étire ; l'humidité n'a aucune prise sur elle et sa solidité est suffisante, d'après ce que l'on dit. Elle réunit enfin les avantages de la toile de lin et ceux du coton, et son prix de revient est de beaucoup moins élevé.

Nous croyons cependant qu'on n'en est pas encore à son application pratique, quoique l'on trouve déjà dans le commerce des étoffes destinées à couvrir les murs, tissées avec des fibres de cellulose. Et ces étoffes sont d'un assez bel aspect et suffisamment solides, tout en ne coûtant pas très cher.

Nomination
Nous adressons nos sincères et amicales félicitations à notre ami Gabriel Faure, maréchal des logis d'artillerie, qui vient d'être nommé sous-lieutenant au 83^e d'artillerie territoriale.

L'espionnage en Suisse

Il y a actuellement à la prison de Saint-Antoine vingt-sept espions et espionnes. Dans ce nombre figurent sept déserteurs français. Les espions allemands s'instruisent en lisant de souverains littéraires ; les Français, eux, ne cessent de réclamer des cigarettes, c'est leur seule distraction.

Les bandes de Swoboda que nous laissons filer après son attentat contre un transatlantique et Charreyron passeront prochainement devant la cour pénale fédérale.

Parmi ces espions, il y a une bande Otten-Rhem dont le chef, Otten, fut pincé en Haute-Savoie alors qu'il se croyait se trouver en Suisse. Il est actuellement détenu à la prison militaire de Lyon en attendant sa comparution devant le conseil de guerre de la XIV^e région, les autres détenus à la prison Saint-Antoine à Genève sont :

H. Rehm et sa femme ; Jean Estermann, aviateur, sujets allemands ; Milita Djorgewitch, Serbe ; Karl Holzkecht, Autrichien ; Léopold Muller, Allemand, naturalisé Genevois ; Jean Coutandier, garçon de laboratoire, Français, insoumis ; Marie Camut, Française, et Ela Yoppich, Serbe. Tous les autres inculpés, des femmes principalement, ont été relâchés.

L'aviateur Estermann ne cesse de protester contre son arrestation, un jour il avait demandé en lecture une Revue des Deux-Mondes ; il arracha la dernière page de cette livraison et écrivit dessus : « Je soussigné Estermann, aviateur suisse, détenu à la prison de Saint-Antoine, proteste contre l'accusation d'espionnage dirigée contre moi ».

L'aviateur jeta ce billet par la fenêtre de sa cellule en pensant qu'il tomberait dans la rue, mais un gardien le ramassa dans une cour de la prison et le porta au directeur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — 0 — MINISTÈRE DE LA MARINE AVIS

Le concours pour le grade d'officier de 3^e classe des Travaux Hydrauliques qui avait été annoncé pour le 8 octobre prochain est ajourné au lundi 3 décembre 1917.

Les demandes d'inscriptions sur la liste des candidats pourront être adressées au Directeur des Travaux Hydrauliques de la Marine à Bizerte jusqu'au 25 octobre prochain, date extrême, ou à Paris, Direction Centrale des Travaux Hydrauliques, avant le 2 novembre.

Le Directeur des Travaux Hydrauliques,
Signé : GUIOTTON.

Une publication merveilleuse !!! EN VENTE PARTOUT
Photographies en couleurs prises, parfois, sous le bombardement !
Verdun
Vaux, Douaumont, le Mort-Homme, la Cote 304, le Ravin de la Mort, etc.
PHOTOGRAPHIES DIRECTES EN COULEURS
et Texte de GERVAIS-COURTELLEMONT
Série en 4 Fascicules qui paraîtront successivement les 1^{er} et 15 Octobre, 1^{er} et 15 Novembre
Le Fascicule : 1 fr. 50
Dans chaque fascicule, 20 reproductions artistiques sur beau papier couché fort.
L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE — PARIS — 20, rue de Provence
Le plus bel ouvrage sur la Guerre !!!

MAISONS RECOMMANDÉES

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. — Tunis. Bami Frères et Cie, propriétaires.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommandent aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

ACHETEZ TIMBRE CROIX-ROUGE 20
15 c. affranchi, 5 c. pour les blessés

Maisons boches ou embochées

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés.
Cette firme est-elle allemande, française ou suisse ?

Lampes Sirius. — Comment se peut-il que l'on fasse, encore maintenant, pour cette lampe, qui s'est précédemment appelée « Sirius Kolloid », des annonces avec la mention en caractères très apparents : « Fabrication française », alors que les Usines Pintsch, 97, rue Molière à Ivry-sur-Seine, qui la fabriquent et dont le nom figure sur ces annonces, ont été séquestrées, comme emprise allemande, depuis le 12 décembre 1914, avec M. Raynaud, syndic, pour séquestrer un syndic dont nous avons déjà eu occasion de nous occuper.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires 7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

[Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés]
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts. — Escomptes et encaissements d'effets de commerce. — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON À DOMICILE

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français
Ciel Servrégulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE-DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros !
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

SYPHILIS

GUERISON DEFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqure
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 8 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'expédition pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigadoras-lienses - Rateaux - Faucheuses Mac Cormick Machines de Récolte OSBORNE

disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT et G. HOFMANN, associés) — Tunis

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djaz ra, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS
J. BELL
6, Rue d'Italie, TUNIS